



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protection de la population française face au risque atomique

Question écrite n° 44795

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan attire l'attention de Mme la ministre des armées sur l'initiative suédoise, dont la presse s'est largement fait l'écho, portant d'une part sur l'envoi aux 4,7 millions de foyers suédois d'une brochure leur indiquant ce qu'ils doivent faire en cas de guerre et d'autre part, sur la construction d'infrastructures de défense passive, comme les parkings ou les centres commerciaux souterrains ayant une capacité « NRBC » (anti atomique-radiologique-biologique-chimique) permettant de protéger les populations civiles. Compte tenu du contexte actuel, ces mesures particulièrement utiles en matière de défense passive sont intéressantes. Aussi, il lui demande si un fascicule du même type pourrait être remis à chaque foyer français et si la France entend engager la construction d'abris « NRBC » afin de protéger la population.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44795

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Première ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1654

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)